



Université Badji Mokhtar – Annaba – Algérie



Faculté des sciences de la terre

Le Département d'Aménagement

En partenariat avec le Laboratoire de Recherche

« Analyses Urbaines et Environnementales »



Organisent :

COLLOQUE INTERNATIONAL

**Aménagement et développement des territoires
Entre gouvernance, dynamiques économiques
et protection de l'environnement**

1^{er} appel à communication

Annaba le 11, 12 et 13 Novembre 2018.



Argumentaire

Le monde d'aujourd'hui semble être traversé par d'importantes mutations tant socioéconomiques, culturelles qu'environnementales ; que les règles de la mondialisation imposent de plus en plus. Cette mondialisation, avec ce qu'elle impose comme nouvelles conceptions de l'économie ultralibérale, contraint les États à redéfinir leur rôle en reformulant leurs modes de gouvernance tant des territoires que des sociétés.

En se libérant progressivement du champ économique, l'État se repositionne, d'acteur direct d'économie en acteur animateur, régulateur. Par conséquent, l'État redevient un acteur pivot responsable de la gouvernance du territoire et du développement économique, social et environnemental du pays. Il doit veiller à ce que chaque acteur puisse jouer pleinement son rôle dans un équilibre permanent guidé par l'intérêt général. Ce nouveau rôle est désormais inscrit dans un certain nombre de règles et principes que le concept de Gouvernance est le seul à contenir.

Dans cette perspective, l'aménagement du territoire constitue un des outils fondamentaux entre les mains des États pour tracer les perspectives du développement économique et social de leurs territoires. D'ailleurs ce terme d'Aménagement n'est-il pas chargé de significations plurielles de par sa pratique dans le monde ? Ne renvoie-t-il pas à une conception consensuelle d'une géographie appliquée conduite par une action publique ?

C'est dans ce cadre que la notion de gouvernance apparaît comme une réponse à ces nouvelles exigences induites par ces changements de posture. Ce concept est aujourd'hui totalement approprié par les organisations internationales. La Banque Mondiale le consacre comme « mode d'amélioration du système de gouvernement des États ». STERN (1992) note à ce propos qu'il s'agit de : « la mise en place d'institutions qui soient efficaces et responsables à promouvoir les principes démocratiques et à établir une nouvelle relation organique entre le gouvernement et la société civile ». Ceci amène le monde actuel à charger ce concept de vertueuses qualités politiques telles que la participation citoyenne, la qualité de bonne gestion publique, le développement social et les engagements envers la protection de l'environnement. C'est donc ainsi que le concept de gouvernance a acquis sa dimension politique et sa notoriété en relations internationales.

Plusieurs échelles et plusieurs types de gouvernance sont aujourd'hui reconnus pour dissocier et expliquer ses domaines de validité. Gouvernance économique, gouvernance d'entreprises, gouvernance urbaine ou territoriale, et enfin gouvernance publique : celle où se manifestent les intérêts de la collectivité, mais aussi celle où s'expriment les choix collectifs. Ces derniers sont la résultante des systèmes de coordinations, de partenariats, de concertations, et d'actions de proximité. Il s'agit ici d'une réelle volonté partagée à aller de l'avant dans cette mondialisation qui ne peut être dominée que par les actions locales.

Mais dans l'élan de ce retour vers le local, le territoire est devenu un centre d'intérêt pour une multitude de catégories d'acteurs. Ainsi, les Chercheurs, les acteurs économiques, les décideurs politiques et surtout les géographes ont fait du territoire la base de leurs réflexions et un objet d'étude. A l'heure actuelle, de nouvelles pistes de réflexion émergent en matière

de gestion des affaires publiques (de gouvernance). Elles considèrent le territoire comme une véritable assise du développement. Cette nouvelle approche du développement considère le territoire à la fois comme une ressource, et en même temps comme un réceptacle à l'ensemble des acteurs y activant tels que les institutions, les entreprises, les associations, et toutes les autres composantes de la société. L'avantage d'une telle approche c'est qu'elle prend en compte toute la complexité des liaisons et des interactions qui s'y exercent sur le territoire. BARTOLI (1991) parle dans ce cadre « d'approche multidimensionnelle où toutes les interactions seraient prises en compte ».

Les nouveaux rôles des territoires visent à structurer l'ensemble des partenariats entre collectivités publiques et acteurs privés. Ce qui implique un rapprochement de l'horizon stratégique des uns et des autres. Une des conditions de ce rapprochement reste la mutualisation des connaissances entre acteurs institutionnels (acteurs économiques et acteurs sociaux) dans le cadre de réseaux de production et d'échange de savoirs. Ces réseaux de savoirs, formels ou informels, œuvrent en premier lieu à la performance du territoire et à celle de chacun de ces acteurs par le partage des diagnostics et la mise en commun de l'intelligence (CASTEIGTS, 2002).

Cette manière de gérer le territoire constitue une nouvelle forme dite de « design organisationnel » et forme un système territoire où s'inscrivent les dispositifs décisionnels qui instaurent une nouvelle configuration de l'action collective : le management territorial stratégique (MTS). Pour CASTEIGTS (2003), ce MTS désigne la nouvelle configuration d'action collective fondée sur l'articulation à l'échelle d'un territoire des régulations publiques et des stratégies privées. Par conséquent, le territoire devient une ressource réelle intégrée dans les nouveaux paradigmes de développement.

Ainsi, dans cette nouvelle dynamique d'implication d'une pluralité d'acteurs dans le développement, la notion de Gouvernance territoriale se trouve systématiquement corrélée à celle du développement local. Pour la bonne raison que la mise en place d'une gouvernance territoriale passe inlassablement par une démarche systémique englobant le territoire, l'appareil productif, la société et les interactions entre multiples acteurs qui participent au processus du développement.

Objectifs du colloque :

- Revisiter les notions de Gouvernance, de Territoire et de développement pour percevoir les nouvelles entrées enregistrées dans ces domaines et capitaliser les résultats des travaux scientifiques et des expériences de différents acteurs (chercheurs, acteurs de développement, société civile, collectivités territoriales,... etc.)
- Appréhender et examiner les dynamiques nouvelles, à la fois économiques, sociales et environnementales indispensables au développement des territoires.
- Enregistrer et synthétiser les dernières évolutions sur les modes de coopération entre acteurs en termes de coordinations, de partenariats sur des expériences territoriales.

Principaux thèmes du colloque :

- Axe 1: les inégalités sociospatiales et l'aménagement.
- Axe 2: Politiques publiques et coordination entre acteurs.
- Axe 3: Économie sociale et solidaire et le développement local.
- Axe 4: Décentralisation et développement territorial.
- Axe 5: La gouvernance territoriale et développement local.
- Axe 6: Les dynamiques économiques d'un développement territorial.
- Axe 7: Tourisme, attractivité et protection de l'environnement.
- Axe 8: Rôle de la société civile dans la gouvernance territoriale.

Note : La liste des ateliers n'est pas clôturée. Toute proposition de communication se prêtant aux thématiques du colloque sera examinée par le comité scientifique.

Valorisation :

A l'issue du colloque et après sélection du comité scientifique, un certain nombre de communications seront susceptibles d'être proposées pour publication en tant que Proceedings du colloque, publié sous forme d'un ouvrage avec directeur scientifique. Les langues de publication seront le français et l'arabe.

Président d'honneur :

Pr. Ammar HAIHAHEM Recteur de l'université d'Annaba/Algérie.

Pr. Larbi DJABRI Doyen de la Faculté des Sciences de la terre. Annaba/Algérie.

Comité d'Organisation :

- **Dr. Djamel TELAJDIA (Président).**
- Pr. Saddek GUERFIA.
- Pr. Djamel GUESSOUM.
- Pr. Khaled BRAHMIA.
- Dr. Lamine SAYAD.
- Dr. Nabil BOUGHERIRA.
- Dr. Mohamed Lamine HARKETT.
- Mme. Amina MELLAKH.
- Mr. Ahmed Sofiane SID.
- Mme. Samia AFFOUN.
- Mr. Rabah ZENNIR.
- Mr. Saïffedine DERRADJI.
- Mme. Habiba SEHAB.
- **Doctorants inscrit en Aménagement.**
- **Personnels techniques de la faculté.**

Coordination scientifique : Pr Saddek GUERFIA,
Pr Nouredine KOUADRIA,
Pr Djamel GUESSOUM.

Comité Scientifique :

- Pr. Saddek GUERFIA.	Université d'Annaba.
- Pr. Nouredine KOUADRIA	Université d'Annaba.
- Pr. Said BELGUIDOUM	Université d'Aix-Marseille
- Pr. Khaled BRAHMIA.	Université d'Annaba.
- Pr. Mustapha KEBICHE	Université du Québec à Montréal
- Pr. Abdelhak ACIDI.	Université d'Annaba.
- Pr. Djamel GUESSOUM.	Université d'Annaba.
- Pr. Chaâbane BIA.	Université de Tizi ouzou.
- Pr. Ahcene BENMISSI.	Université de Constantine.
- Pr. Hamza AMIRECH.	Université de Constantine.
- Pr. Saleh BOUCHEMAL.	Université d'Oum El Bouaghi.
- Pr. Salah eddine CHERAD.	Université de Constantine.
- Pr. Mahdi KALLA.	Université de Batna.
- Pr. Mohamed BENAZOUZ.	Université de Constantine.
- Pr. Mohamed Chérif ADAD	Université d'Oum El Bouaghi.
- Pr. Hadda DRIDI.	Université de Batna.
- Pr. Med el Hadi LAAROUK.	Université de Constantine.
- Pr. Tarik GHODBANI	Université d'Oran 02.
- Pr Ali REDJEM	Université de M'Sila.
- Pr. Sassia SPIGA.	Université d'Annaba.
- Dr. Jean Jaques GIRARDOT.	Université de Franche-Comté/France.
- Dr. Mustapha CHACHOUA	Université d'Oran 02.
- Dr. Nacereddine HAMMOUDA	Directeur de recherche CREAD.
- Dr. Mourad BENJALLOUL.	Université de Tunis.
- Dr. Djamel TELAJDIA.	Université d'Annaba.
- Dr Abdallah SAIHIA	Université d'Annaba.
- Dr. Ahmed BOUSMAHA.	Université d'Oum El Bouaghi.
- Dr. Mohamed TESTAS.	Université d'Annaba.
- Dr. Hayet MEBIROUK	Université de Constantine.

Contacts

colloque.annaba2018@yahoo.com

Ou amenagement2018@yahoo.com

Calendrier indicatif et dates importantes

10 Mai 2018	Publication de l'appel à communications
15 Juillet 2018	Date limite d'envoi des propositions de communication (résumé une page maximum).
31 Juillet 2018	1 ^{er} Envoi des notifications d'acceptation aux auteurs. Et envoi du 2 ^{ème} appel à communication.
30 Septembre 2018	Date limite de réception du texte intégral de communications.
15 octobre 2018	Envoi des notifications d'acceptation définitive.
11, 12 et 13 Novembre 2018	Tenue du Colloque (Lieu Annaba-Algérie).

Propositions de communications et organisation du colloque

Les personnes désirant présenter une communication sont priées d'envoyer par courriel à l'adresse suivante (colloque.annaba2018@yahoo.com) au plus tard le **15 Juillet 2018** un résumé d'une page au maximum, en français ou en arabe.

Le résumé doit être accompagné d'un titre, cinq mots-clés et des références bibliographiques, ainsi que la fiche de participation ci-jointe.

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription seront de 18 000 DA, avec hébergement ; ou de 9 000 DA, sans hébergement.

Pour les doctorants un tarif unique de 7 000 DA, sous présentation d'un certificat d'inscription et avoir 27 ans au plus.

Tous les participants payeront les frais d'inscription.

Les professeurs invités pour des conférences sont exonérés de frais d'inscription.

